



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

DOMAINE CLASSIQUE A CONTEMPORAIN

CURSUS DEM ET CEM INSTRUMENTAUX

Généralités communes aux DEM instrumentaux du domaine classique

Le DEM complet comprend :

- L'UV de pratique instrumentale, évaluée par contrôle continu et examen terminal sous forme de prestation publique. Celle-ci doit proposer un programme varié d'une durée de 30 à 45' maximum (installations et désinstallations comprises), intégrant pièces du répertoire, création contemporaine et invention, dans des dispositifs individuels ou collectifs, en ouverture vers d'autres esthétiques et disciplines artistiques
- L'UV de musique de chambre (cf. règlement spécifique)
- **pour les pianistes et les accordéonistes** : l'UV d'accompagnement (cf. règlement spécifique)
- **pour les instruments à cordes, les bois, les cuivres et les percussions** : la participation à une ou plusieurs sessions d'orchestre symphonique (suivant les prescriptions de l'équipe pédagogique)
- La validation d'un atelier d'invention au choix (cf. liste)
- La présence à douze conférences de culture artistique (cf. liste)
- Le CEM de Formation musicale
- L'UV d'écriture ou d'analyse au choix
- La validation du Projet Personnel (cf. notice spécifique)

Le CEM complet comprend :

- L'UV de pratique instrumentale, évaluée par contrôle continu et examen terminal sous forme de prestation publique. Celle-ci doit proposer un programme varié d'une durée de 15 à 20' maximum (installations et désinstallations comprises), intégrant pièces du répertoire, création contemporaine et invention, dans des dispositifs individuels ou collectifs, en ouverture vers d'autres esthétiques et disciplines artistiques
- L'UV de musique de chambre (cf. règlement spécifique)
- Le BEM de Formation musicale